



COMMUNE DE CREYS-MEPIEU

PASSAGE EN COMMUNE DU GÉOMÈTRE DU CADASTRE

M DEBOUT Vincent Géomètre du Cadastre

**Intervient actuellement sur le territoire communal
pour y réaliser les travaux nécessaires à la mise à jour du Plan Cadastral**

**Ces travaux consistent essentiellement
en des opérations de mesurage des constructions nouvelles et des piscines**

**Cette personne aisément identifiable par le port d'une chasuble jaune siglée CADASTRE est
munie d'une carte professionnelle ainsi que d'une copie de l'arrêté préfectoral qui stipule :**

*Les agents chargés des travaux de conservation cadastrale, dûment accrédités,
sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées, dans le
respect des dispositions légales, afin de réaliser des travaux topographiques
sur le territoire des communes du Département de l'Isère.*